



L'ECOLE DE BRIDGE

1. Pourquoi créer une Ecole de Bridge dans un Club?

Tout simplement pour enseigner le bridge aux membres qui veulent se perfectionner et pour que les nouveaux venus profitent de l'expérience et la connaissance de joueurs plus expérimentés.

L'Ecole de bridge représente l'avenir de votre Club. C'est la source qui alimente votre effectif en nouveaux membres. C'est donc l'élément le plus important de la santé et de la pérennité de votre Club.

Les nouveaux membres d'un Club. On peut distinguer :

- Celui qui veut connaître le bridge pour éventuellement en faire son loisir. C'est le débutant que l'on a réussi à faire entrer dans le Club.
- Celui qui désire se remettre au bridge. Cet ancien joueur n'est plus vraiment un débutant : il a seulement interrompu une pratique parfois lointaine du jeu.
- Celui qui possède les bases du bridge mais qui a besoin de se perfectionner.
- Celui qui veut progresser dans le domaine de la compétition.
- Celui qui intègre la section « jeunesse »

L'école de bridge du Club doit répondre aux attentes de tous ces types de population.





L'ECOLE DE BRIDGE

2. Qui peut donner des cours de bridge dans 1 Club?

Il est obligatoire d'être agréé par la FFB pour pouvoir enseigner le bridge dans une structure fédérale : il est ainsi possible de garantir aux nouveaux bridgeurs la qualité de leur formateur.

Les différents agréments sont décrits plus bas. Une école peut demander auprès de l'Animateur Pédagogique Régional le label FFB.

Elle s'engage alors principalement à ce que les enseignants ne prodiguent que des cours conformes à leur agrément et à utiliser les méthodes pédagogiques fédérales.

- Les moniteurs s'occupent exclusivement de l'initiation,
- Les maîtres-assistants du perfectionnement
- Les professeurs de la compétition.

C'est la meilleure garantie de qualité de l'enseignement.





LES ACTEURS

1. L'Université du Bridge (UB)

L'UB est le département de la Fédération où sont traités tous les problèmes relatifs à l'enseignement, en particulier celui des jeunes. Ses tâches essentielles :

- 1. Former les enseignants et donner son agrément aux différents grades.
- 2. Mettre en place les stages de formation et les examens correspondants.
- 3. Concevoir les manuels d'enseignement.
- 4. Organiser le Championnat de France des Ecoles de Bridge.
- 5. Aider au développement du bridge en milieu scolaire.
- 6. Organiser les Championnats scolaires, cadets et juniors
- Présenter des équipes nationales : «kids» (moins de 16 ans) et «youngsters» (moins de 21ans) dans les championnats internationaux.

2. L'Animateur Pédagogique Régional (APR)

L'APR est responsable de l'enseignement du bridge au sein de son Comité.

Sa mission : informer et aider les enseignants du Comité dont il est l'interlocuteur officiel.

Il doit également organiser des stages pour les initiateurs scolaires, des formations pour les futurs moniteurs et enfin, des entraînements pour les cadets et les juniors.





LES ACTEURS

3. Les Enseignants

Les enseignants reçoivent une formation lors de stages pédagogiques adaptés à leur grade et sanctionnés par un examen national en ce qui concerne les Moniteurs, Maîtres-Assistants et Professeurs.

. Les programmes sont définis par la Chambre Nationale des Enseignants et de la Formation et l'Université du Bridge. Les diplômes délivrés sont une condition nécessaire à leur agrément, mais non suffisante : ils doivent également ne pas être frappés d'une suspension disciplinaire et mettre régulièrement leurs connaissances à jour.

L'Initiateur scolaire

Son domaine de compétence reconnu par la FFB est l'initiation pour les jeunes (1°/2°année)

. Son agrément lui est donné après un stage de formation, sans examen.

L'Enseignant cadet

Son domaine de compétence reconnu par la FFB est le perfectionnement pour les jeunes (3e/4eannée)

. Son agrément lui est donné après un stage de formation, sans examen.

Le Moniteur

Son domaine de compétence reconnu par la FFB est le cycle d'initiation.

Son diplôme est assujetti à :

- un stage dispensé par l'APR
- un examen national écrit,
- un examen oral.





Le Maître-assistant

Son domaine de compétence reconnu par la FFB est le cycle de perfectionnement.

Son diplôme est délivré à la suite :

- d'un stage de niveau national,
- d'un examen de niveau national, écrit puis oral.

Le Professeur

C'est le grade le plus élevé décerné par l'UB à la suite d'examens de haut niveau pour lequel il n'existe pas de stage. Le Professeur peut dispenser tous les niveaux d'enseignement de l'école d'un Club, organiser des entraînements d'équipes et enseigner la compétition.





LES OUTILS PEDAGOGIQUES

1. Les manuels pour les jeunes

Trois manuels sont destinés particulièrement au Bridge scolaire et seront donc peu utilisés en club, même s'ils peuvent se révéler utiles dans certains cas particuliers. Il s'agit de :

- J'ai dix ans et je joue au bridge, destiné aux élèves de CM2.
- <u>Les Espoirs du Bridge Tomes 1 et 2</u>, utilisés pour initier les collégiens en 1re/2^e année.
- <u>Les Cadets Tomes 1 et 2</u>, destinés aux élèves en 3e/4^e année.

2. Le Bridge Français

C'est la méthode d'initiation préconisée par l'UB. Elle est constituée de trois « livres du maître » (<u>BF1, BF2 et BF3</u>) ainsi que des trois « livres de l'élève » correspondants. La démarche pédagogique est fondée sur la logique et la compréhension.

Le programme permet d'apprendre les ouvertures, les réponses et les redemandes de l'ouvreur.

À partir de la deuxième enchère du répondant, on enseigne aux élèves des principes de conclusion basés davantage sur la compréhension des objectifs que sur des développements complexes.

Les cours du jeu de la carte sont fondés sur l'assimilation des principaux plans de jeux (affranchissement, adversaire dangereux, course de vitesse, plan de coupe, communications, maniements de couleurs...) et ces plans sont mis en parallèle avec ceux de la défense.





3. Le manuel « Bridgez »

Destiné aux esprits vifs (juniors et universitaires) ou aux anciens bridgeurs désireux de se recycler, ce manuel d'initiation accélérée est un condensé de la série « *Bridge Français* ».

Les jeux fléchés qui l'accompagnent ajoutent à l'intérêt pédagogique de la méthode.

4. Le SEF

Défini par la Chambre Nationale des Enseignants et de la Formation, le <u>Système d'Enseignement Français</u> (SEF), est la référence des écoles de bridge.

Il est devenu, par la force des choses, le catalogue des conventions que tout joueur de tournoi doit maîtriser :

- Texas,
- 2 majeur faible,
- 2♣ Fort Indéterminé,
- 2♦ Forcing de manche,
- Roudi « 3 réponses »,
- Drury,
- Landy,
- Truscott,
- Splinter,
- Blackwood 5 clés

Il traite également de signalisation et donne, dans les dernières pages, des notions d'éthique et d'arbitrage.